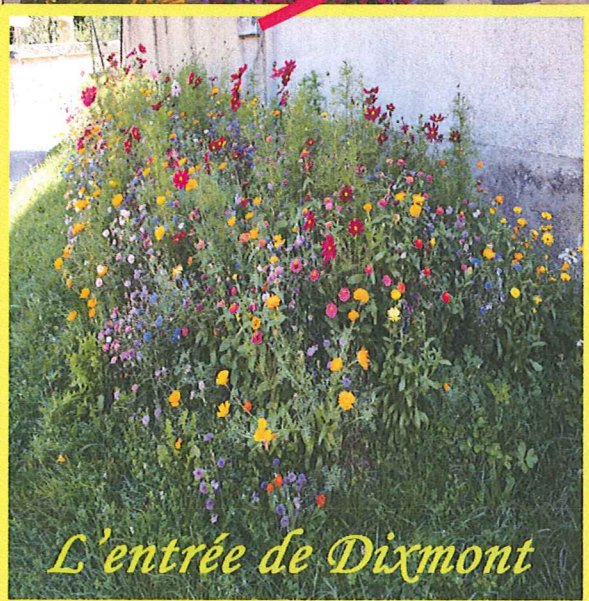


La Source de DYMON

Bulletin municipal n°32 - octobre 2011

DIXMONT FLEURI



L'entrée de Dixmont



Rue d'Eichtal



Devant l'Eglise



editorial

Les Commissions Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI), composées de membres où l'élu rural est quasiment inexistant, sont en place dans chaque département.

Depuis 2002, toutes les communes du canton de Villeneuve sur Yonne ainsi qu'Etigny, Passy et Véron fournissent un travail important, afin de créer notre future intercommunalité.

Malgré de nombreuses réunions entre élus, et des débats en présence des représentants de l'Etat, le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Mr Le Préfet de l'Yonne le 6 mai 2011 n'incluait ni Etigny ni Véron dans le périmètre de l'Intercommunalité. Ces deux communes étaient rattachées à Sens, ce qui ramenait notre intercommunalité à 9300 habitants.

A l'heure où les pouvoirs publics souhaitent un rapprochement et rendent, de par la loi l'intercommunalité obligatoire au premier janvier 2014, nous nous sommes étonnés de constater que le préfet proposait une intercommunalité si petite.

Notre réponse sur cette proposition devant intervenir avant le 6 août 2011, nous avons décidé de délibérer ainsi que toutes les communes du canton de Villeneuve sur Yonne, mais aussi Etigny, Passy et Véron, afin de nous opposer à la proposition du Préfet et d'ouvrir nos frontières au canton de St Julien du Sault pour proposer la création d'une intercommunalité encore plus forte.

Ce rapprochement entre les deux cantons, déjà effectif dans l'organisation des grandes institutions (centre de secours, collège, poste, trésor public, gendarmerie sont là, quelques exemples), prouve une certaine cohérence.

Souhaitons que la CDCI et Monsieur le Préfet de l'Yonne soient attentifs à la volonté des élus et que l'intérêt communautaire, et lui seul, soit pris en considération afin qu'ensemble nous bâtissons notre avenir.

Marc BOTIN

Rédaction et mise en pages par nos soins

Contact : Mairie de DIXMONT
7 rue de la Mairie
89500 DIXMONT
E-mail : mairie-de-dixmont@wanadoo.fr

Dépôt légal à la parution



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR
26, boulevard Kennedy
89100 SENS
Tél. 03 86 65 04 78
Fax 03 86 65 07 84

ANIMATIONS COMMUNALES DE NOVEMBRE A FEVRIER

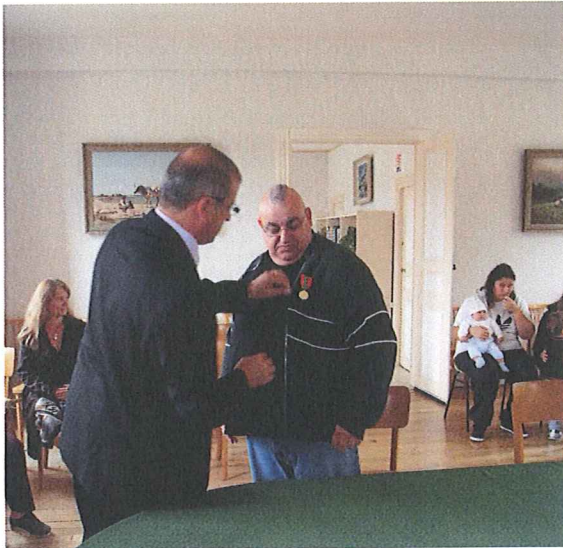
Dimanche 27 novembre 2011	Repas des Aînés A la salle des fêtes à partir de 12 h 30
Vendredi 6 janvier 2012	Vœux de la municipalité A la salle des fêtes à 18 h 30

ANIMATIONS ASSOCIATIVES DE NOVEMBRE A FEVRIER

Vendredi 11 novembre 2011	Armistice 1918 organisée par l'AAC Rendez-vous devant la Mairie à 11 heures suivi du vin d'honneur à la salle de motricité Repas à la salle des fêtes de DIXMONT
Samedi 26 novembre 2011	Choucroute organisée au profit du TELETHON par les Attelages de la Grande Vallée A la salle des fêtes des Bordes à partir de 20 h 00
Samedi 10 décembre 2011	Repas de l'UNRPA A la salle des fêtes à partir de 12 h 00

Médaille de la famille

A l'heure où la question démographique est devenue essentielle pour la France et l'ensemble des pays de l'Europe, il semble que toute mise en valeur de la famille est importante.



Le samedi 17 septembre 2011, le Maire a remis la médaille de bronze de la famille et un diplôme à M. Merry DELACOURT.



*Monsieur DELACOURT, entouré de ses enfants,
Cyril l'aîné, Cindy 20 ans, Merry 18 ans, Yann 14 ans, Kelly 10 ans
et ses deux petits-enfants.*

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent beaucoup de bonheur à cette famille nombreuse.

Urbanisme

L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le rapport entre la mise en valeur, la croissance économique et la protection du patrimoine pose des problèmes majeurs à notre village (comme à de nombreuses petites communes rurales), dont il faudra tenir compte lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).

L'un de ces problèmes est celui de l'*artificialisation des sols*, c'est à dire leur imperméabilisation, leur mitage.

L'urbanisation, qui grignote les territoires, menace la faune et la flore et est souvent établie sans étude géologique sérieuse sur le long terme.

La maîtrise de l'artificialisation des terres est un enjeu important de l'aménagement

du territoire de notre village. Ses incidences sur l'environnement sont nombreuses : pertes de ressources naturelles, imperméabilisation des sols, risques liés au ruissellement, pollution des nappes phréatiques, augmentation du risque d'inondations, dégradation des paysages, diminution du potentiel agricole et forestier.

Heureusement, grâce aux dispositions sur le Développement des Territoires Ruraux (DTR) votées en 2005, le Conseil Municipal peut exercer un droit de préemption sur des espaces menacés d'artificialisation, leur associer des programmes d'action pour favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière et la préservation et la valorisation des espaces naturels.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » Saint Exupéry
Sources : Code de l'Urbanisme – Conseil Economique et Social

Communiqué de la gendarmerie

VOL PAR RUSE AU PREJUDICE DES PERSONNES AGEES

MANIERE DE PROCEDER :

Un individu se présente au domicile de la victime sous prétexte de lui vendre un tableau que la victime finit par lui acheter 140 euros. Elle va chercher de l'argent dans une sacoche rangée dans sa chambre.

L'individu demande s'il peut avoir un verre d'eau et, pendant que la victime se rend à la

cuisine pour le servir, il va dans la chambre et fouille rapidement un meuble où il dérobe deux sacs contenant de l'argent.

Il revient discuter avec la victime et boire son verre d'eau. Avant de la quitter il l'embrasse en la remerciant et s'en va.

SIGNALEMENT :

Individu de type européen, 1m85, de corpulence moyenne, la trentaine, parlant français sans accent, vêtu d'un pantalon de jeans, d'une

chemisette et d'une veste, circulant à bord d'un petit véhicule blanc.

**SI VOUS ETES VICTIME DE CETTE RUSE, CONTACTER LA
GENDARMERIE DE VILLENEUVE SUR YONNE 03.86.87.11.17.**

Fête de la musique

Créée en 1981, la fête de la musique a célébré son 30^{ème} anniversaire et est devenue une véritable institution.

Comme l'an passé, la chorale de Cerisiers « NOTES EN OTHE » a envouté l'église Saint Gervais Saint Protas, par un concert de haute qualité avec des chants très variés.



A la fin du concert, le public présent a chanté, entraîné par la chorale ; instant émouvant.

La fête de la musique a ensuite continué, dans la rue, avec un récital de Bernard PERILLAT « les chansons de Bernard », auteur, chanteur, compositeur s'accompagnant à l'accordéon, à la guitare ou à la contre-basse ainsi que de François DESHAYES, chanteur et musicien.

Nos jeunes musiciens dixmontois n'ont pu participer en raison de leurs examens scolaires.

Cordes et Voix Magiques d'Ukraine

Grâce à l'ensemble « TSARIVNY les princesses », les voix des choristes nous ont fait voyager à travers la campagne ukrainienne par des chants à la fois liturgiques et populaires.



Les princesses, aux qualités vocales extraordinaires, manient également avec dextérité « la bandoura », instrument unique et symbole musical du peuple ukrainien.

Les princesses ont repris des chants connus, tels que « le temps des cathédrales, extrait de la comédie musicale Notre Dame de Paris » ou « la chanson de Lara, chanson du film du docteur Jivago ».

« Les Cordes et Voix Magiques d'Ukraine » chantent les saisons, l'espoir, la vie familiale : naissances, fiançailles, amour, joies, peines...



Les voix et la beauté des différents costumes revêtus par les Princesses ont contribué à la magie de ce concert.

Fête nationale

Le 13 juillet, à partir de 21 h 30 devant le lavoir, parents, grands-parents et enfants se réunissent pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. Chaque enfant attend son lampion pour sillonner les rues du village puis se rendre au terrain communal.

Cette année, un artificier, installé à Chaumot, nous a émerveillés devant le feu d'artifice magnifique et grandiose. Des centaines de bombes déchirèrent le ciel de Dixmont. Nos yeux étaient éblouis devant la beauté et les couleurs du ciel. Environ 400 personnes étaient là pour admirer ce spectacle inoubliable. La renommée de notre feu d'artifice n'est plus à faire.



Le comité des fêtes proposait une restauration rapide et une buvette. Chacun pouvait choisir saucisses, frites ou crêpes et danser avec le groupe FAX.

Cette soirée du 13 juillet, forte de sa réussite, s'est terminée tard dans la nuit.



Le rendez-vous était donné au terrain communal où la municipalité offrait l'apéritif à partir de midi.



Une cinquantaine de convives sont venus partager le verre de l'amitié et le repas républicain tiré du panier. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

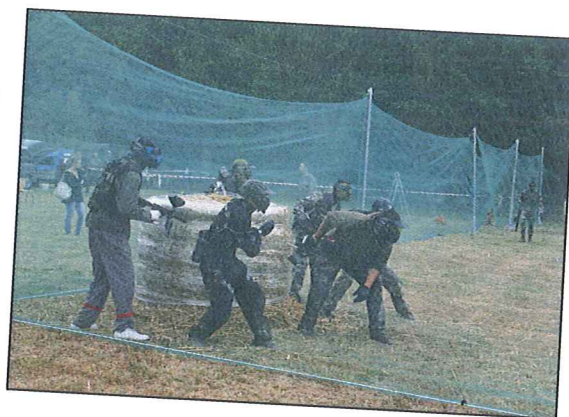


A 14 h 30, les enfants arrivaient pour les jeux divers : pêche, jeu de fléchettes, jeu républicain, piste d'animaux, la ficelle aux bonbons, ping-pong à l'eau, course en sac, jeu des anneaux, parcours d'énigmes et tir à la carabine. Petits et grands ont pu s'amuser.



L'association de paint-ball de Rosoy a fait une démonstration et fait participer les plus de 16 ans. Les enfants avaient une initiation, ce qui a eu beaucoup de succès.

Nous avons eu la chance d'avoir le soleil qui a contribué à la réussite de cette journée.

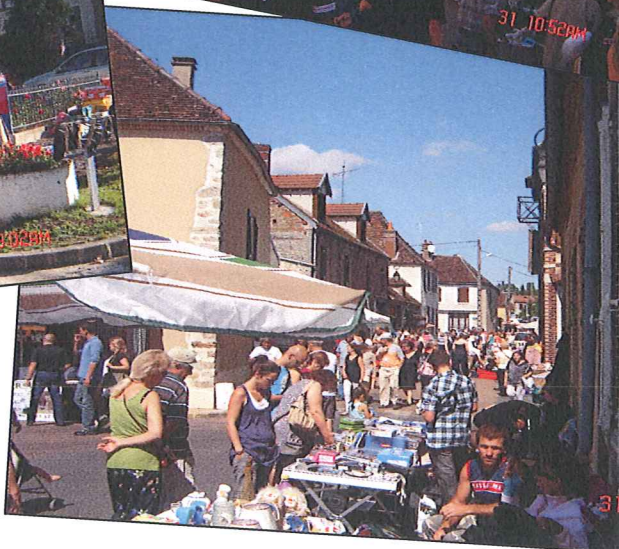
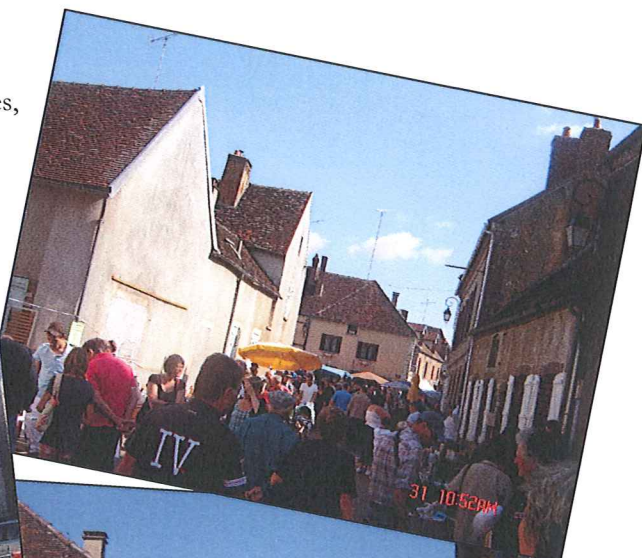


Vide greniers

253 exposants, de nombreux badauds et chineurs et le soleil, ont fait du vide greniers 2011 un véritable succès.

Les rues du bourg regorgeaient d'objets divers. Des points restauration étaient répartis dans toutes les rues, ce qui laissait un large choix pour se restaurer.

Un château vibrant a fait la joie des enfants.



Nous vous donnons rendez-vous à tous pour le 17^{ème} vide grenier en 2012.

Salon d'automne



La municipalité organisait son 15^{ème} salon d'automne, le 2 octobre.

Mme Arlette PERROTEZ est la plus ancienne participante du salon puisqu'elle y vient depuis sa création. Elle est passionnée de peinture décorative sur vaisselle et vase.



Vingt-six exposants représentaient l'artisanat local: tableaux à partir de photos, marque page, sculpture sur bois, dentelle, produits cosmétiques, diffuseur d'huiles essentielles. Six personnes de l'association culturelle de Dixmont exposaient leurs tableaux.

Quelques nouveaux exposants nous ont fait découvrir leur passion: sculpture d'animaux sur buis, patchwork, restauration et peinture sur meuble, bougies, céramique, création d'objets en bois pour enfants, création de bijoux fantaisies.



Cette année, nous avons élargi le salon aux produits du terroir: les escargots de Bassou et les fromages de Beugnon. Trois vignerons étaient présents:

- 🚩 le domaine ALEXANDRE à La Chapelle-Vaupelteigne (89800) pour le Chablis,
- 🚩 le domaine de NOËLLE à Préhy (89800) pour le Bourgogne blanc, rouge et rosé,
- 🚩 et le domaine HUART à Bragelogne-Beauvoir (10340) pour le Champagne.

Tous les visiteurs pouvaient aussi se régaler avec les crêpes, les gaufres et les glaces.

Plus de soixante personnes ont partagé le repas organisé par le Comité des Fêtes sur le thème de la bourgogne. Le coq au vin et les poires à la dijonnaise étaient savoureux.

Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs nombreux.





AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE ST NICOLAS

26, Faubourg Saint Nicolas

89500 VILLENEUVE SUR YONNE

03 86 87 34 05

A PARTIR DE 60 EUROS

PEINTURE - VITRERIE
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
NETTOYAGE FAÇADES HAUTE PRESSION



Sébastien FÉLIX

11, rue de Rousson
89500 VILLENEUVE sur YONNE
TEL/FAX : 03.86.87.22.14
N°SIRET : 479 856 924 00010 - APE : 454J



4, rue de l'Abreuvoir - 89190 LES SIEGES
Tél. 03 86 96 85 18

Entreprise Malaysienne de Maçonnerie

Maçonnerie Générale
Carrelage - Couverture - Clôture

11, rue Carnot 89100 Malay-le-Grand Tél.: 03 86 97 25 90

Siret 418 115 515 00011



Didier LEFEVRE

Agent Général

15 rue Carnot - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél. 03 86 87 16 99 - Fax 03 86 87 12 46
E-mail : didier.lefevre@mma.fr



Casino

supermarchés

SOURIRE SUIVANT

VILLENEUVE SUR YONNE
Rue de Collingham



Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 19h15,
les vendredis et samedis de 9h à 13h
et de 14h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30



S.A.R.L.

KALLENKOOT HORTICULTEURS
FLEURISTERIE - JARDINERIE

Chrysanthèmes Arbres et arbustes

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

de la terre
La passion
le JOLI MONDE



Les Escarbios d'Arceau
Elevage et transformation d'escargots

46 rue de Bourgogne
89500 Arceau

06.34.49.66.48

<http://www.lesescarbios.com>

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2011**

Echos de la mairie

INTERCOMMUNALITE : Le Maire explique au conseil municipal que le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par la CDCI et présenté par le Préfet créé une communauté de communes du Villeneuvien en excluant PASSY et VERON qui sont intégrées à celle du Sénonais. Les communes doivent de nouveau délibérer sur le projet du schéma départemental de coopération intercommunale.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

✓ **de confirmer** leur souhait de conserver ETIGNY et VERON dans le périmètre de la CC du Villeneuvien,

✓ **de maintenir** les communes d'ARMEAU, BUSSY LE REPOS, LES BORDES, CHAUMOT, DIXMONT, ETIGNY, PASSY, ROUSSON, VERON et VILLENEUVE SUR YONNE,

✓ **de l'étendre** à PIFFONDS, SAINT LOUP D'ORDON, SAINT JULIEN DU SAULT, SAINT MARTIN D'ORDON, VERLIN, et VILLEVALLIER pour une meilleure cohérence notamment pour tous les services déjà en commun entre le Villeneuvien et le Saltusien (la Poste, la gendarmerie, le collège) et

✓ **est également favorable** à l'entrée des communes jouxtant ce périmètre.

CIMETIERE : Le Maire explique au conseil municipal que : Madame GAUCHER-MICHAUT Monique a acheté une concession de terrain au cimetière de la commune le 10 septembre 1982 pour un prix de 59.46 € et que Madame MICHEL Simone a acheté une concession de terrain au cimetière de la commune le 23 juin 1982 pour un prix de 59.46 €. Ces deux personnes proposent la rétrocession de ces concessions à la commune. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le principe de rétrocession.

Le remboursement du prix d'achat de la concession à Madame GAUCHER-MICHAUT Monique et à Madame MICHEL Simone, s'effectuera suivant le calcul suivant : $59.46 \text{ €} \times \frac{2}{3} = 39.64 \text{ €}$ chacune.

MODIFICATION DE CREDITS : Le conseil municipal décide de modifier les crédits 2011 comme suit :

Article 668 : + 820.00 €, Article 61522 : - 820.00 €
Chapitre 024 : + 1 530.00 €

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2011**

**MODIFICATION DU POSTE D'ADJOINT
TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE :**

Le Maire explique que l'adjoint technique territorial 2^{ème} classe effectue actuellement 31,5/35^{ème} au sein de notre commune. Cet adjoint technique effectue également des heures

AFFAIRES DIVERSES :

Véhicules : Annie CHICOUARD informe qu'une voiture de couleur blanche est stationnée devant l'ancienne boulangerie. Il semblerait que ce véhicule ne soit pas déplacé régulièrement. Henri CHICOUARD informe qu'il a contacté la gendarmerie car un véhicule suspect, immatriculé dans le département de la Moselle, était stationné derrière le château.

Borne de la Fontaine : Marie-Nicole NEUGNOT informe qu'une borne est cassée sur la place de la Fontaine. Denise SIMON propose de mettre une protection. Marc BOTIN pense qu'il faudrait que la borne soit réalisée en béton armé mais dans l'attente, une protection simple sera posée. Philippe DUMAREY propose une balise de chantier.

Stationnement : Philippe DUMAREY propose d'interdire le stationnement vers la Fontaine du côté du salon de coiffure. Olga VALLI rétorque en indiquant que ses clients se garent devant son enseigne. Marc BOTIN mentionne qu'en ville les gens marchent pour se rendre dans les différents commerces.

Signalisation : Marc BOTIN informe que la signalisation devrait être faite avant le 14 juillet dans le bourg. Après cette date, les employés communaux sont chacun à leur tour en vacances. S'il est impossible de poser la signalisation dans les hameaux avant cette date, elle sera effectuée dès leur retour de congés. Philippe DUMAREY précise que le Conseil Général est déjà en possession des panneaux qui lui incombent mais que ceux-ci seront posés après les vacances.

Eglise : Le clocher de l'église a été nettoyé. Il est prévu de remettre des protections devant les meurtrières afin que les pigeons ne puissent plus y entrer. Un arrêté de destruction des pigeons sera de nouveau pris.

Centre aéré : Philippe DUMAREY s'interroge sur le fait qu'il n'y ait plus de transport pour le centre aéré de Joigny. Marc BOTIN explique qu'en raison d'un effectif très faible d'enfants, le transport a été supprimé.

de travail pour le SIVOS DIXMONT-LES BORDES pour une durée de 6/35^{ème}.

Le Maire propose au conseil municipal de diminuer le temps de travail du poste de l'adjoint technique territorial à 26,5/35^{ème} à compter du 1^{er}

novembre 2011. L'adjoint technique territorial a accepté la diminution de son temps de travail par courrier daté du 4 août 2011.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de modifier ce poste comme proposé par M. le Maire.

SYNDICATION D'ELECTRIFICATION : Le Maire donne lecture de la délibération du 1^{er} juillet 2011 par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de Villeneuve sur Yonne concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal.

Compte tenu de l'avis du Syndicat, émettant de fortes réserves sur l'évolution envisagée des syndicats d'électrification rurale, le conseil municipal décide à l'unanimité : **Qu'il est indispensable** que la maîtrise d'ouvrage en électrification reste au plus proche des communes, **émet un avis favorable** sur la fusion du SIE de Sens-Nord, La Vanne, Sens-Sud et Villeneuve sur Yonne auxquels viendraient s'adjoindre en 2014 les communes du SIVOM DU GATINAIS, **s'oppose au transfert de la maîtrise d'ouvrage à la FDEY**, tant que les conditions de ce transfert respectant les critères de proximité des administrés et d'autonomie de chaque syndicat, n'auront pas été clairement définies.

MODIFICATION DE L'AFFECTATION DE LA SUBVENTION DU CONTRAT DE CANTON 2010 :

Le Maire explique que notre commune a obtenu une subvention au titre du contrat de canton concernant le projet d'aménagement de la sécurité routière d'un montant de 12 500 euros. Il s'avère que le coût est moindre que prévu. La totalité de la subvention attribuée ne sera pas utilisée pour ce projet.

Les travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes sont urgents. Le Maire demande que le reliquat de la subvention attribuée au projet d'aménagement de la sécurité routière soit reporté sur ces travaux. Le devis de la Malaysienne de Maçonnerie s'élève à 12 472.50 euros H.T

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la réfection de la toiture de la salle des fêtes et la modification de l'affectation du reliquat de la subvention du contrat de canton 2010 et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Monsieur BOTIN rappelle que d'ici 2015, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera obligatoire dans les lieux recevant du public.

AFFAIRES DIVERSES :

COMPTES-RENDUS ANNUELS DU SIEPA 2009 ET 2010 : Marc BOTIN explique que, désormais, le conseil municipal doit donner un avis sur le compte rendu annuel du SIEPA.

Marc BOTIN informe que sur les deux communes (DIXMONT et LES BORDES), il y a

1 019 branchements. Il expose les caractères du syndicat, la description et la fonction des ouvrages ainsi le bilan financier.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour ces deux comptes-rendus.

PLAN D'ALIGNEMENT : Le Maire informe que le plan d'alignement date de 1864. Une commission du plan d'alignement sera créée. Philippe DUMAREY explique qu'une enquête publique aura lieu et qu'une procédure devra être engagée.

SECURITE ROUTIERE : Le Maire informe de la mise en place d'un *CEDER LE PASSAGE* au carrefour de la RD 15 (rue d'Eichtal) et de voie communale « Rue de la Planche de Pierre ».

SEL DE DENEIGEMENT : Jean-Luc VASSARD informe du prix du sel de déneigement soit 220 € la tonne.

TRANSFORMATEUR GRANGE BERTIN : Une réunion organisée par le syndicat d'électrification a eu lieu le vendredi 23 septembre 2011 durant laquelle le changement de la cabine haute de Grange Bertin a été évoqué. La société, chargée de contacter les propriétaires, informe qu'aucun accord n'a pu, pour le moment, être trouvé et ne peut pas procéder à son remplacement. Concernant l'extension de l'éclairage public de la rue des remparts, le syndicat d'électrification est en attente d'un devis.

SEMAINE DES SENIORS : Marie-Nicole NEUGNOT informe que la semaine des seniors se déroulera du 10 au 15 octobre 2011 et propose au conseil municipal d'organiser le transport pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. Elle s'est renseignée auprès du délégué de Villeneuve sur Yonne assurant le transport des personnes âgées pour Dixmont. Le Maire propose de retenir les transports RALLU si aucun d'accord n'est possible avec Villeneuve sur Yonne.

SALON D'AUTOMNE : Marie-Nicole NEUGNOT informe qu'il y a environ 25 inscriptions d'exposants concernant le salon d'automne du 2 octobre 2011.

CONCERT : Un concert gratuit sera donné par le conservatoire de Sens en l'Eglise Saint Gervais Saint Protas le samedi 15 octobre à 20 h 30.

CHEMINS DU MAQUIS : Marc BOTIN informe d'une réunion des chemins du Maquis le samedi 24 septembre 2011 aux Bordes.

CAMPEURS : Quelques jeunes se regroupaient derrière « le château ». Au fil des jours, ils ont installé matelas et sommier. La municipalité leur a demandé de débayer ce lieu sans délais et leur a rappelé qu'ils devaient le laisser propre.



CODE DE LA ROUTE

RAPPEL DES PRINCIPALES RÈGLES DE L'ARRÊT ET DU STATIONNEMENT

- Un marquage continu jaune signifie : arrêt et stationnement interdits à tous les véhicules.
- Un marquage discontinu jaune signifie : stationnement interdit à tous les véhicules, seul l'arrêt ** est toléré.

**** Définition de l'arrêt :** immobilisation d'un véhicule pour une courte durée. Le conducteur est au volant ou à proximité immédiate du véhicule afin de pouvoir le déplacer rapidement en cas de besoin. L'immobilisation a pour but de permettre la montée ou la descente de passagers, le chargement ou le déchargement du véhicule.

L'arrêt et le stationnement sont également interdits

- à proximité des intersections, des virages, des sommets de côte, des panneaux de signalisation (si le véhicule risque de les cacher à la vue des autres usagers) ;
- sur les trottoirs, les passages piétons, les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement de certaines catégories de véhicules (bus, taxis, etc.).



L'Association multisports et loisirs de Dixmont/Les Bordes

Bordes reprend du service le lundi 19 septembre 2011 à Dixmont à 17h30 à la salle des fêtes et le mardi 20 septembre aux Bordes au foyer communal à 17h30.

Nous fonctionnerons comme l'an passé, le sport pendant la période scolaire et diverses manifestations pendant les vacances scolaires.

D'ailleurs, je souhaite remercier vivement Mr Laisné Jean- Yves, Mmes Simon Denise et Angélique pour leur participation active tous les lundis, car sans eux, les séances n'auraient pu être possibles. Mais, je n'oublie pas les mairies de nos deux villages qui permettent l'utilisation des salles gracieusement.

L'Association Culturelle et Sportive de Dixmont se compose de deux sections, l'une à vocation sportive qui a pour but de dynamiser votre corps et votre esprit, l'autre en ateliers féminins qui s'adresse à tout le monde quel que soit votre âge.

Si vous avez une heure de libre par semaine et envie de bouger, dans une ambiance sympathique, venez nous rejoindre, le **lundi de 16 à 17 heures**, pour pratiquer de la gymnastique volontaire, à la salle des fêtes de Dixmont.

L'animateur Fabien nous transmet sa bonne humeur et son savoir-faire. Les cours commencent par un échauffement, puis de divers exercices d'abdominaux et d'étirements. Les exercices varient à chaque cours pour ne laisser aucune partie de notre corps inactive. Le cours s'adresse à tout le monde.

Nous pouvons vous suggérer d'y adjoindre d'autres activités, soit de la marche à pied, des concours de pétanque, des parties de ballons...

L'Association et les adhérents sont licenciés à la Fédération d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Vie associative

La première manifestation aura lieu le jeudi 20 octobre aux Bordes (derrière le lavoir). Ce sera une exposition éphémère nommée « La Grande Lessive ». Elle consiste à venir, ou faire parvenir (sur une feuille A4) un dessin, un collage, un montage photo, un poème...qui est accroché par des épingles à linge à un fil. Ouvert à tous de 2 à 99 ans !!!

Ce moment permet de rencontrer, d'échanger, et de se retrouver autour d'un thème commun. **Exposition gratuite !**

Il y aura bien sûr, halloween, carnaval, bourse aux vêtements / jouets... (les dates seront communiquées ultérieurement).

L'association reste à votre écoute pour d'autres manifestations autour des enfants.

Mme LEMAITRE Nelly, Présidente



Les personnes qui participent aux « Ateliers Féminins » se réunissent le **jeudi après-midi de 14 h 30 à 18 h**, soit dans une salle, à la Mairie ou à la Salle des Fêtes, pour y pratiquer diverses activités : peinture à l'huile, patchwork, tricot, broderie, jeux de cartes...

Nous aurions souhaité étendre les activités à un projet de peinture sur soie, tissage de perles, modelage et tour à poterie. Ces diverses activités ne pourront être possibles uniquement si nous avons assez d'adhérents, aucune compétence particulière n'est nécessaire, vos désirs de créer et de découverte sont suffisants.

Si vous avez envie d'étendre ces activités, nous restons ouverts à toutes vos suggestions.

Veuillez nous le faire savoir en contactant **Mme Gombault au 03.86.96.00.55**



Syndicat d'Initiative de Dixmont

Prochaines manifestations : trois dimanches d'octobre à retenir !

🚩 **Dimanche 16 octobre**, à l'occasion des 30 ans du premier TGV français, avec la participation de représentants de la SNCF, toute la journée sera dédiée à **l'arrivée du TGV dans l'Yonne** (tronçon au sud de St-Florentin : septembre 1981 ; tronçon nord : septembre 1983). Seront ainsi évoqués les sujets suivants :

- Rendez-vous au Séchoir de Villechétive, accueil à partir de 10 h.
- En matinée, exposés sur l'histoire locale du TGV avec la participation d'anciens acteurs et témoins* ; exposition de documents* ; projection de films*.
- 12 h 30 -14 h : **déjeuner complet (facultatif) **** avec diverses spécialités locales, dont le légendaire « coq au cidre » que cuisinera, pour la circonstance, Irène Jacquelin.
- L'après-midi, à partir de 14 h 15, **un parcours en covoiturage conduira aux divers points intéressants de la ligne**, commentés par des spécialistes de la SNCF.
- Vers 18 h 30, retour au Séchoir pour le verre de l'amitié.

Des trains et lignes à très grande vitesse : des révolutions technologiques majeures ? ; Les oppositions locales des paysans et chasseurs aux tracés projetés ; Le temps des chantiers ; 1981 : du record de vitesse à l'inauguration ; du TGV-Paris-Lyon au TGV-Méditerranée : l'adaptation de la ligne... En voici le programme détaillé :

Un appel est lancé pour recueillir témoignages, photos et documents au temps des expropriations et chantiers, notamment dans la traversée du Pays d'Othe

*(G. Ribeill, 03 86 96 05 37 ou ribeillgeorges@orange.fr).

**** Réservation obligatoire avant le 9 octobre** (03 86 96 05 37 ou ribeillgeorges@orange.fr).
Tarifs : adhérent SID : 20 € ; autres : 22 €. Tarif réduit pour les enfants.

🚩 **Dimanche 23 octobre**, en partenariat avec l'Association campo-laïcienne, dernière sortie consacrée au **Chemin de fer transothéen**, à la découverte de sa partie terminale, de Cérilly à Villeneuve-

l'Archevêque, via Rigny-le-Ferron, Flacy et Bagneaux, ainsi qu'à son prolongement vers Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes. Pique-nique tiré du sac.

🚩 **Samedi et dimanche 29 et 30 octobre**, en partenariat avec l'Association mycologique de Véron, **traditionnel week-end mycophytophagique**. Samedi, récolte des plantes, baies et champignons et premiers préparatifs. Dimanche, repas* en salle des fêtes de Dixmont.

Réservation obligatoire (03 86 96 05 37 ou ribeillgeorges@orange.fr). Tarifs : adhérents SI ou AMV : 15 € ; autres : 18 €. Tarif réduit pour les enfants.

*Partage des passions et échange des savoirs, convivialité et détente,
tels sont les ingrédients renommés des manifestations du SI de Dixmont.*

Nous rappelons que toutes nos manifestations sont **gratuites**, l'adhésion donnant droit à un bulletin trimestriel, *Initiatives dixmontoises*. Pour être informé de nos journées et activités, vous pouvez consulter le site du SI : dixmont.free.fr/initiatives.htm

Pour être informé directement, merci de communiquer votre e-mail à villagedixmont@yahoo.fr
Contact : G. Ribeill, Les Brûleries ;
03 86 96 05 37 ; ribeillgeorges@orange.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DIXMONT-LES BORDES

VOYAGE 2011-LA CHARENTE MARITIME

Comme chaque année l'AAC, présidée par Antoine LOPES, avec le concours des membres du bureau, ont organisé leur voyage annuel. La destination, cette année, était la Charente-Maritime, à Ozillac près de Jonzac.

Le circuit et les visites diverses ont plu énormément aux 45 personnes qui participaient au voyage.

La visite d'une tonnellerie artisanale a permis de découvrir la fabrication des fûts de chêne destinés au cognac et au vin de Bordeaux ; ensuite, visite guidée des jardins du monde et de la grande serre aux orchidées avec une forêt tropicale reconstituée et un pavillon de Bonzaïs.

La journée à Marennes-Oléron, bassin de la Seudre avec rencontre des ostréiculteurs a été le clou du séjour ainsi que la visite des parcs à huîtres en bateau. Après un repas pris en bordure de mer, la découverte de la forêt domaniale de St Trojan, du château d'Oléron avec sa citadelle et ses remparts, de la Cotinière, petit port et du phare de Chassiron, la journée a été bien remplie.

La visite du château de Jonzac (15^{ème} siècle), la découverte d'Angoulême et son magnifique hôtel de Ville ont offert une note historique à ce séjour.

Puis visite de la ville de Saintes, capitale de la Saintonge, de ses vestiges romains et monuments médiévaux ont clôturé ce séjour fort intéressant.

Sans compter les soirées à thèmes, les repas gastronomiques et « l'éclade de moules » tout le monde est rentré ravi en souhaitant une même ambiance pour 2012.

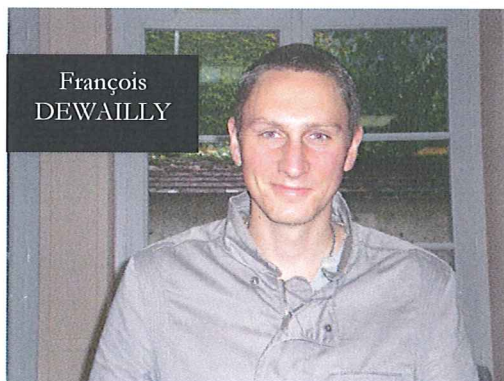
Prochaine sortie : Croisière à Baye-Bazolles (Nièvre), le Canal du Nivernais en bateau...

***Pour tout renseignement s'adresser à Lopes Antoine
Tél. 03 86 96 08 30 – Mail : lopes.anthe@wanadoo.fr***



DIXMONT

Rentrée scolaire



François
DEWAILLY

Marié, 2 enfants, était auparavant enseignant à l'école de Passy. Il est titulaire du poste et souhaite rester à Dixmont. Il est en charge des sections de CP et CE1 et assure la direction de l'école.

Mariée, 2 enfants, était en élémentaire à l'école Paul Bert de Sens. Comme son collègue, elle est titulaire du poste et restera à l'école de Dixmont. Elle enseigne dans la classe des moyens-grands de maternelle.



Magalie
DUMONTET



Alexandra LAMIRAUX, enseignante depuis plusieurs années en moyenne et grande section de maternelle, est, cette année, avec les petites sections, secondée par Elisabeth, aide maternelle.

LES BORDES



Souhaitons-leur une bonne année scolaire ainsi qu'aux enseignantes des Bordes.

TARIF REPAS DE CANTINE

La société ELITE RESTAURATION augmentera ses prix de 1.80 % à la rentrée prochaine (2.63 € HT au lieu de 2.58 €). Le Président propose une augmentation de 1.50 % soit 3.35 € au lieu de 3.30 €. La décision est acceptée à l'unanimité.

HEURES DE VÉRONIQUE QUIMBRE

Le maire de Dixmont a remarqué que la conductrice du car était prise en charge par le syndicat 6 heures par semaine alors que les heures qu'elle effectue réellement dépassent largement ce chiffre, ce qui fait que la commune de Dixmont est lésée. Marc BOTIN demande si le syndicat pourrait prendre en charge plus d'heures afin de diminuer celles prises en charge par la commune de Dixmont. Après en avoir discuté, les membres acceptent d'augmenter les heures de cet agent en les passant de 6h/37.50^{ème} à 11h/37.50^{ème} au 1^{er} septembre 2011. La décision est acceptée à l'unanimité.

GARDERIE POUR ENFANTS EXTÉRIEURS

A la demande d'une famille domiciliée aux Bordes, les membres du comité doivent se mettre d'accord sur le fait d'accepter ou non les enfants du collège à la garderie.

François GREBOT s'interroge sur les dangers des écarts d'âge entre un petit de maternelle et un adolescent de collège.

Sandrine LEGRAND intervient -quant à elle- pour qu'un règlement intérieur soit mis en place si des adolescents sont acceptés afin de palier à d'éventuels manque de respect.

Les membres discutent également d'accepter les enfants des écoles primaires privées puisqu'il y a déjà eu des demandes dans ce sens.

Une tarification spéciale pourrait être votée.

Marc BOTIN propose d'accepter les demandes en fonction du nombre de places disponibles et en laissant la priorité aux enfants des établissements publics.

Le tarif proposé est de 3 € par heure commencée et par enfant que ce soit le matin ou le soir.

Un règlement intérieur sera établi avant fin août et proposé aux membres du comité.

Cette décision est acceptée à l'unanimité et ce à compter du 1^{er} septembre 2011.

ACCEPTATION EN NON VALEUR

Vu la demande de Monsieur le Receveur Municipal, le président propose l'inscription en non valeur pour un montant de 6.90 euros. La décision est acceptée à l'unanimité.

AUTORISATIONS D'ABSENCE

Actuellement, il n'existe aucun document pour les agents du syndicat. Le nombre de jours d'absence est proposé (sans compter les 48 h de trajet) avec justifications et est accepté à l'unanimité.

RENTREE SCOLAIRE

Informatique :

Le nouveau directeur de l'école de Dixmont demande si des ordinateurs portables pourraient être achetés pour les classes de CE1 et de CP. Le devis s'élève à 1 800 € TTC pour 6 ordinateurs. Les membres du comité acceptent à l'unanimité cet achat ainsi que le versement de crédits du fonctionnement vers l'investissement de 600 €.

Estrade :

Les enseignants demandent s'il serait possible que le syndicat acquière une extension amovible d'estrade de 12 m² afin qu'il n'y ait plus de problème lors des fêtes de l'école afin que le podium prêté par la commune de Dixmont soit plus grand. Le coût serait d'environ 1 200 €. Les membres demandent à réfléchir. Marc BOTIN intervient car la municipalité de Dixmont envisage de modifier leur estrade afin qu'elle puisse rentrer dans la salle des fêtes. Cette demande sera discutée ultérieurement. Marc BOTIN se charge de cette question.

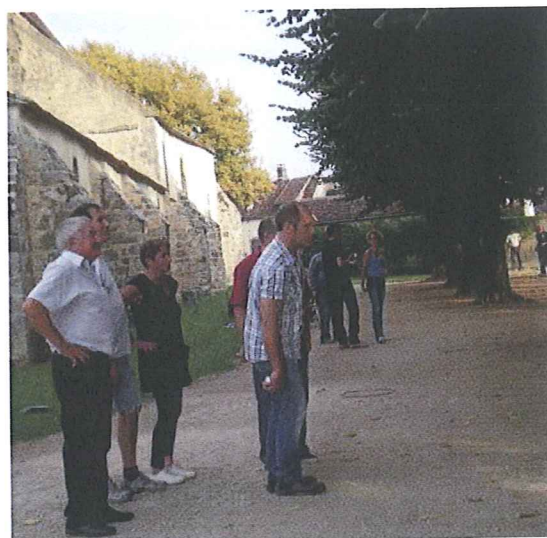
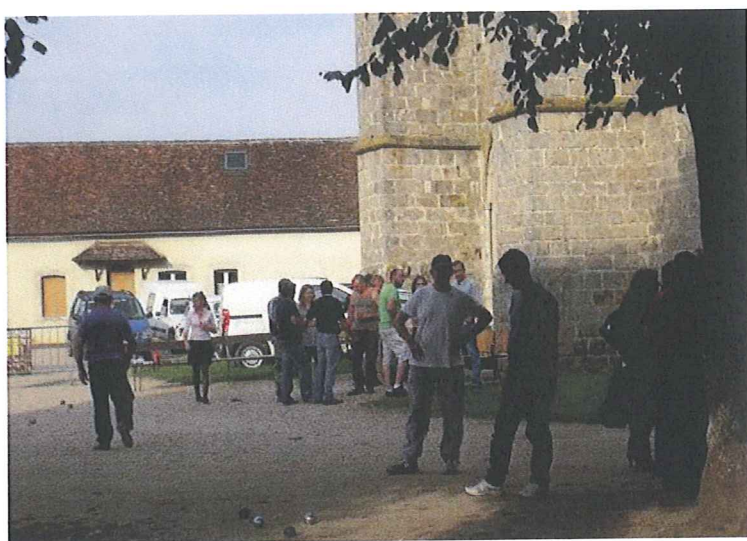
AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Anne-Marie BERTOUX demande à quelle date les travaux de l'école commenceront. François GREBOT annonce début septembre jusqu'à mi-décembre. La cantine s'effectuera donc au foyer communal dès la rentrée scolaire.

Concours de pétanque

Le samedi 24 septembre, le « Bar de la Fontaine » organisait un concours de pétanque sur la place de l'Eglise.

Une trentaine de joueurs ont participé sous un soleil estival.



Le concours s'est déroulé dans la bonne humeur
tout comme la remise des coupes et des récompenses

Tout le monde est reparti heureux de ce bel après-midi

A quoi bon

Je suis une chaumière

Et voilà qu'hier

J'ai trouvé ce brouillon par terre

Il y était marqué

Rien à raconter

Rien à commenter

Je ne sais que dire

Rien à inscrire

Bien sûr, je pourrais parler du **Printemps**

Lequel ? Le dernier !

Mais à quoi bon ?

Il a été comme les précédents

Pour certains trop tardif

A offrir ses motifs

Avec des bises plaintives

Avec des journées bien grises.

Pourtant floraisons et couvaisons

Ont eu raison de la mauvaise saison.

Vers le nord sont remontés les migrants

La nature est sortie de sa torpeur.

Je pourrais évoquer **l'été**

Celui qui vient de se terminer ?

A quoi bon ...

Il a passé comme ceux d'avant

Cortège de vacanciers pour là-bas s'élançant

Pour de trop courts moments

Pour la plupart ignorant l'or des blés

Qui, disparaissant en quelques journées

Sous des nuages empoussiérés

Laissent de nouveau sous l'effet des socs

Apparaître la terre : blanche, noire, grise ou ocre.

Donnant une impression d'une saison inachevée

Donnant une impression d'un monde trop pressé.

Où es-tu rythme du passé ?

Quand, pour ton attelage

Lui éviter les fourbures

En croisant son regard

Quelques tapes sur l'encolure

Tu le laissais se reposer

Et **l'Automne** ? Qu'en dire ?

Celui que l'on vit actuellement ?

A quoi bon ...

Rien de changé

Se sont installées les rouilles flamboyantes ;

Les forêts de feuillus deviennent transparentes

S'effacent les bronzages

Les V migrants se jouent des nuages

De nuits comme de jours

Emportant avec eux les beaux jours ;

Les suivre du regard

Jusqu'à ne plus les voir.

Géométrie toujours en mouvement

Pour lutter contre ou profiter des vents.

Déjà vers le Sud leur descente

Nous laissant face à l'hiver

Alors qu'il nous semble

Qu'ils étaient remontés hier.

Sur **l'Hiver** ? Que raconter ?

Ceux du passé ou le prochain ?

A quoi bon ...

Sera-t-il doux, pluvieux ou âpre

A faire bon rester près de l'âtre

Il nous attend

Sur notre chemin

Il nous attend

Dans une nature sans refrain

Il va offrir ses trop courtes journées

Que beaucoup ont du mal à supporter

Il va offrir ses nuits et ses journées

Où chacun trouvera sa destinée..

Cohortes zigzagantes

Sur les pentes enneigées

Cohortes en errances

Ou dans des logis non chauffés

N'ayant pour se conforter

Que l'espoir, ou le permis de rêver.

Ah ! les **rêves**, comment les interpréter ?

A quoi bon ...

Ceux qui vous laissent pour la journée

Comme un mal être

Que l'on voudrait voir s'éloigner

Ou, ceux qui vous laissent

Un sourire sur les lèvres

Que l'on voudrait prolonger,

Ou, ceux bien éveillés que l'on élabora

Que l'on place dans un décor

Pour aider à supporter de la vie les heurts

Pour se donner un peu de bonheur.

Le **bonheur**, comment peut-on le définir ?

A quoi bon ...

Celui que l'on attend !

Ou celui qui est là, toujours présent

Quand il suffit de regarder

Quand il suffit d'écouter

Quand il suffit de partager

D'enlever les œillères

Pour élargir l'horizon

Où se niche tant de misère

Même, si pour nous-mêmes

Cela ne tourne pas toujours très rond.

Je pourrais... Je pourrais

Oh et puis à quoi bon ...

Je laisse tomber papier et crayon.

Je suis la petite chaumière

Je n'ai pas remis ce brouillon par terre,

J'ai attendu son retour et lui ai dit : réfléchis !

Il m'a répondu sans détour !

Pose-le sur le bord de la fenêtre

Là, où entre la lumière

Claude THORELLE

1^{er} prix du concours

La Mine

Entre la Grande Vallée et l'ancienne abbaye de l'Enfourchure, sur la RD 140, longée par le ru Saint Ange dit « de gueule sèche », un petit hameau comprenant un château et une ferme porte le nom de « La Mine ». Ce nom lui vient de ce qu'il a été édifié sur l'emplacement d'un gisement de lignite ; le château est construit sur une butte boisée dominant la route.



Le lignite de Dixmont a été réellement mis au jour en 1785. Ce gîte de lignite est « une masse d'arbres entrecroisés en tous sens, plus ou moins altérés ; souvent ils paraissent assez bien conservés. Quelques-uns offrent un aspect charbonné ; ces arbres, d'après l'examen fait au muséum, sont des châtaigniers. Ils se trouvent dans une masse de bois déjà décomposé dont la couleur générale est noire, avec des parties brillantes mais qui passe souvent au brun, et paraît principalement formé de petites branches et de feuilles dans un état d'altération et de décomposition bien plus avancée que les arbres. Ce lignite noir est le plus souvent d'un aspect terreux et très friable ».

La mine est située en un lieu-dit « Sainte Marie-Léonie » ou la « Fontaine des Brins ». Une tranchée à plein ciel donnant ouverture de la mine remonte à 1792-1793. Elle constitue les premiers travaux qui ont conduit au lignite. Vers 1840, une première société éphémère a fait ouvrir des galeries, commencer des sondages et creuser le puits qui devait sans doute servir à l'extraction. En 1841, une première demande de concession est présentée ; elle n'aboutira pas. D'autres demandes suivront mais n'aboutiront pas non plus.

En 1851, le baron d'Eichtal, homme de finances, devient propriétaire des lieux, il va amorcer la création du domaine Sainte Marie-Léonie. Il dépose une demande de concession qu'il obtiendra en 1854. Durant ces années, il fait procéder à la construction de maisons d'habitation pour le directeur et le contremaître, d'un hangar et de trois fours de carbonisation.

Adolphe d'Eichtal, banquier, préside le conseil d'administration du « chemin de fer de Paris à Saint Germain », il fonde la « compagnie du chemin de fer du Midi », fonde également la « compagnie du gaz du Mans ». Il fut un des initiateurs des caisses de retraite pour les travailleurs. Adolphe d'Eichtal auquel les « études scientifiques et surtout les origines de l'homme n'étaient pas indifférentes » avait réuni une importante collection d'objets en silex taillés ou polis avec l'aide des paysans de Dixmont. Après sa mort, cette collection fut donnée par sa fille au premier président de la Cour d'appel de Dijon, qui, lui-même en fit don au musée de la Commission des Antiquités de Côte d'Or.

Il apportera un concours non négligeable à la construction des écoles publiques. Les bons élèves bénéficieront d'un livret de Caisse d'Epargne.

La propriété Sainte Marie-Léonie couvrit presque 120 hectares. Le château est un ensemble de trois ailes en U. Un rapport de 1915 nous donne le détail des pièces :

- Au rez-de-chaussée, dix pièces avec accessoires, débarras, office et salle de bains
- Au 1^{er} étage, seize chambres diverses
- Au 2^{ème} étage, neuf chambres avec cabinets et débarras
- Au sous-sol, cuisine, laverie, office, salle à manger pour le personnel, caves, caveaux, deux calorifères.

Il faut y ajouter : communs, écuries, sellerie, deux remises pour six voitures, trois chambres de cocher, hangars, magasins, remises diverses, salle des machines avec chaudière, atelier de scierie, machine à vapeur... une grande serre et un jardin d'hiver avec une grande variété de plantes tropicales.

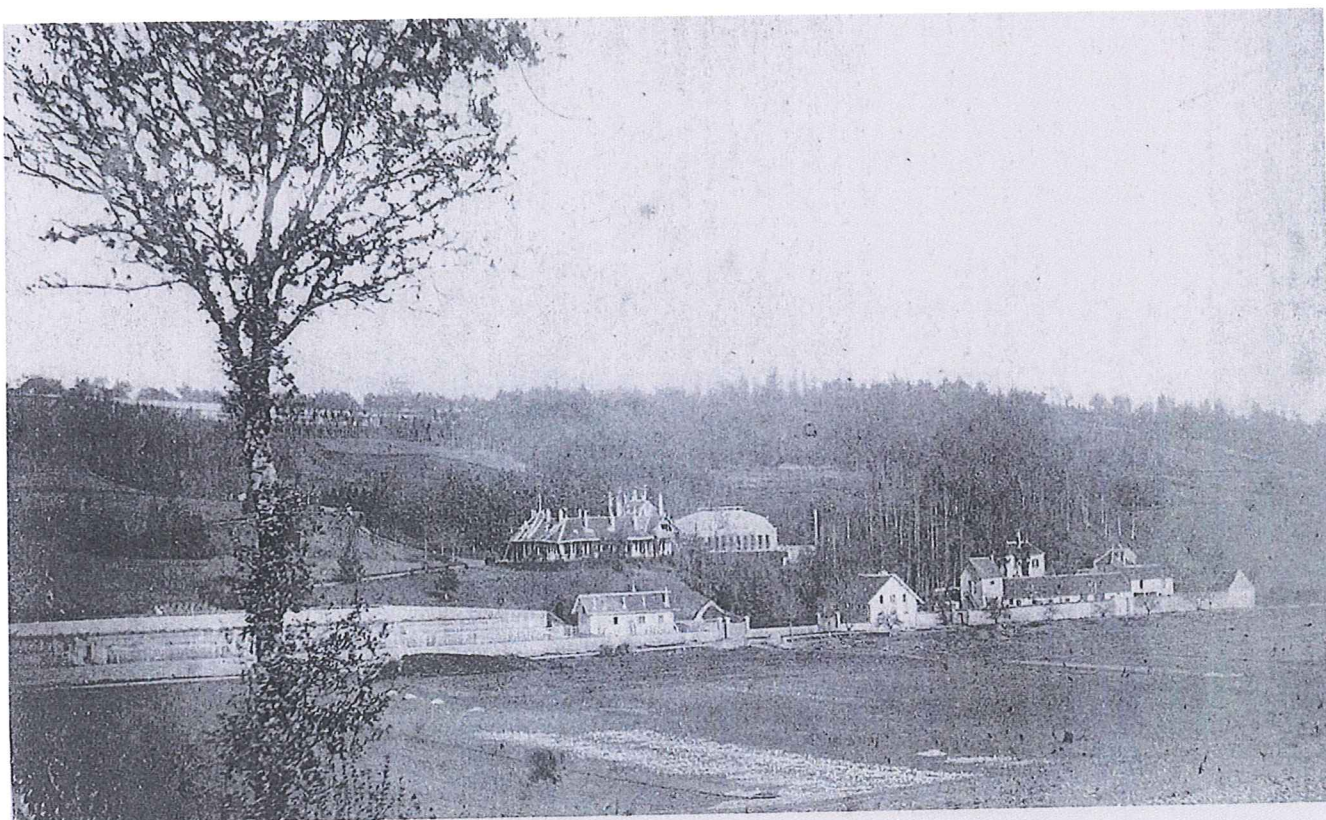


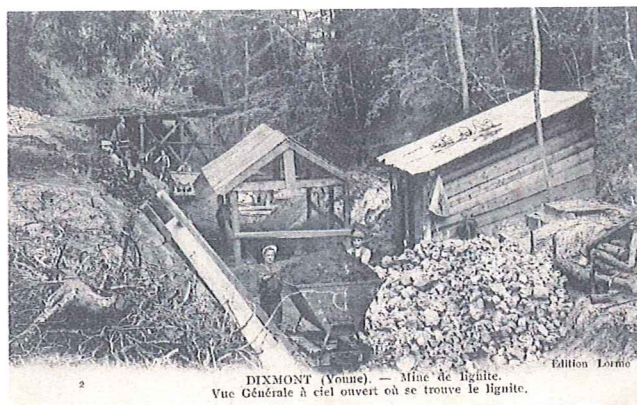
Fig. 10 : Vue générale de la propriété, vers le N.E., prise des Pands de Coutry ; au 1^{er} plan, la vallée de l'Enfourchure ; à droite du château, la serre.
(doc. P. Franjou)



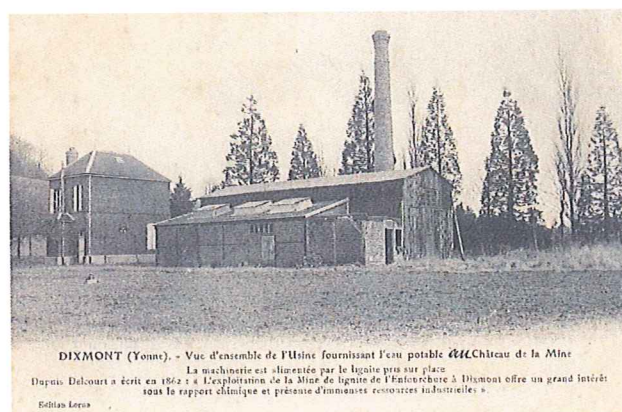
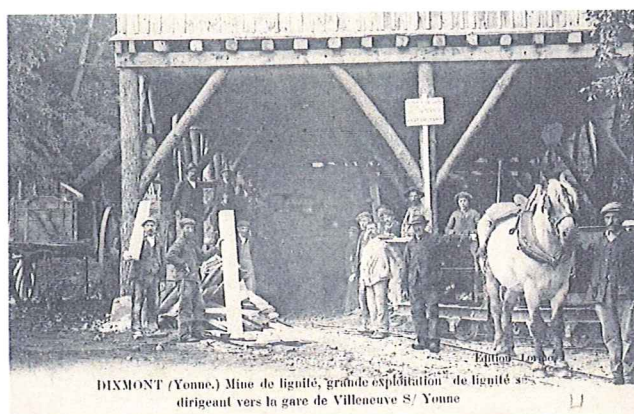
Plusieurs kiosques, au toit de chaume, étaient disséminés dans un parc où chaque allée avait reçu un nom. Si ces petits pavillons ont disparu, il reste, discrète, dissimulée dans les bois de la rive gauche du ru saint Ange, une jolie gloriette, sorte de petit kiosque à musique.

Sur le domaine, il y avait également une ferme, un potager et un verger.

Monsieur d'Eichtal utilisait le lignite pour chauffer la chaudière d'une machine à vapeur grâce à laquelle des tuyaux élevaient et distribuaient l'eau dans le château, la serre et le potager.



On voit encore la haute cheminée de briques par où s'échappait la fumée du foyer de cette machine ainsi que la maison du mécanicien.



Le domaine resta propriété d'Eichtal jusqu'en 1911. Monsieur Henri BLANCHET, directeur des Mines d'Épinac rachète cette propriété. La première exploitation importante de la mine dure trois ans (de 1er juillet 1917 au 30 juin 1920). Une seconde exploitation fut entreprise au cours de la seconde guerre mondiale (septembre 1941 à la fin de la guerre).

Le 23 décembre 1954, la famille BLANCHET vendra à la commune de Dixmont, le terrain du « point d'eau de la Mine » ou « allée des Wellingtonias » dans la vallée du ru Saint Ange, avec ses deux puits maçonnés, la maison d'habitation du chauffeur, la cheminée et les ruines du hangar qui abritait jadis la machine élévatrice installée par Adolphe d'Eichtal.

En 1956, les actuels propriétaires achètent le domaine de Sainte Marie-Léonie. L'acte notarié porte mention de la cession de la concession minière. La fin officielle de celle-ci sera prononcée le 12 février 1999 par arrêté du secrétaire d'Etat chargé des Mines.

En guise d'épilogue, la légende de l'Enfourchure... « Non loin des ruines de l'abbaye...était une fontaine selon les uns, selon d'autres un lac sans fond, qui a disparu. On raconte que le fils d'une princesse y perdit la vie et que la mère, pour éviter à d'autres la possibilité d'une douleur semblable à la sienne, fit combler la source en y enfouissant cent arpents de bois... Là serait l'origine, selon la légende, des lignites de Dixmont » (M. Villiers 1858)

*Sources : Histoire et géologie de la mine de lignite de Dixmont par Bernard LABESSE
Cahiers du Syndicat d'initiatives de Dixmont par Georges RIBEILL*

Fête des voisins

Rue Saint Gervais

Depuis l'an 2000, plus de dix ans, les voisins du haut de la rue Saint Gervais se réunissent pour faire la fête.

Le lieu change chaque année. On passe une soirée, avec de bons petits plats, de la musique, des histoires drôles jusqu'à une heure avancée de la nuit, dans une ambiance conviviale.

Puis on se quitte, on s'embrasse sans oublier de se dire à l'année prochaine !!!

Le doyen des voisins, Guy DILLON

Enfouchure, Mine, Grande Vallée, Vaulevriër, Grange Bertin, Vaucrèchot

Le 4 juin, une quarantaine d'habitants des hameaux se sont réunis à Vaulevriër pour partager, entre voisins et amis, des plats préparés par tous. Nous avons passé une agréable journée dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous donnons rendez-vous, l'année prochaine, à tous les habitants des hameaux de l'Enfouchure à Grange Bertin.

Petite Hâte, Chaumarderie, Thiarriis et Grande Hâte



Chaque année, les habitants, voisins et amis de la Petite Hâte, Chaumarderie, Thiarriis et Grande Hâte, se réunissent pendant deux jours pour faire la fête autour d'un barbecue géant.

Cette fois, l'évènement était particulièrement attendu car nous avons fêté le dixième anniversaire de cette rencontre très très amicale.



Grange Pourrain, Chambalai, Bourbuisson



Pour la 7ème fois, les habitants des hameaux de Grange Pourrain, Chambalai et Bourbuisson se sont retrouvés le week-end de la Pentecôte.

Le froid nocturne n'aura pas eu raison de l'esprit chaleureux qui animait les convives. Réunis encore une fois autour du traditionnel Planteur, la soirée s'est poursuivie par le partage des mets préparés par chacun et par les organisateurs.

Bien entendu, tout ceci a été ponctué par le, désormais, traditionnel karaoké qui aura permis à chacun de s'exprimer ... tout au long de la soirée en toute simplicité pour le plus grand plaisir de tous.

Encore une fête réussie parce que mêlant convivialité, échanges, partage, bref des valeurs qui une fois par an permettent à chacun d'oublier un peu les soucis quotidiens.

Merci à toutes et à tous



de la terre
La passion
Le JOLI MONDE

Chrysanthèmes Arbres et arbustes

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12



Casino

supermarchés

SOURIRE SUIVANT

VILLENEUVE SUR YONNE
Rue de Collingham



Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 19h15,
les vendredis et samedis de 9h à 13h
et de 14h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE ST NICOLAS

26, Faubourg Saint Nicolas
89500 VILLENEUVE SUR YONNE

03 86 87 34 05

A PARTIR DE 60 EUROS



Les Escarbios d'Arneau
Elevage et transformation d'escargots

46 rue de Bourgogne
89500 Arneau

06.34.49.66.48

<http://www.lesescarbios.com>

**Entreprise Malaysienne
de Maçonnerie**

Maçonnerie Générale
Carrelage - Couverture - Clôture

11, rue Carnot 89100 Malay-le-Grand

Tél.: 03 86 97 25 90

Siret 418 115 515 00011



Didier LEFEVRE
Agent Général

15 rue Carnot - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél. 03 86 87 16 99 - Fax 03 86 87 12 46
E-mail : didier.lefevre@mma.fr

TARTE AU POTIRON ET AUX OIGNONS

Pour 6 personnes :

1 pâte brisée faite avec 250 g de farine et 150 g de beurre

Garniture :

500 g de potiron, une grosse pomme de terre, 200 g d'oignons doux d'Espagne, sel, poivre, 2 c d'huile d'olive, 100 g de gruyère râpé et 3 œufs

Faites la pâte brisée et laissez-la reposer au moins une heure.

Epluchez le potiron, coupez-le en gros cubes, mettez-le dans une casserole avec une cuillerée d'eau et sel.

Couvrez et laissez cuire jusqu'à ce que la chair soit tendre, enlevez le couvercle, laissez l'eau s'évaporer, mélangez à la cuillère en bois pour obtenir une purée homogène.

Epluchez la pomme de terre, passez-la au moulin julienne avec le disque grosse-râpe, émincez les oignons.

Dans une casserole, mettez l'huile et les oignons, laissez-les s'assouplir et avant qu'ils ne commencent à dorer ajoutez la pomme de terre.

Laissez cuire encore quelques instants avant d'ajouter le potiron.

Mélangez, ajoutez les œufs battus en omelette et les $\frac{3}{4}$ du fromage râpé.

Garnissez un moule à tarte avec la pâte brisée.

Versez dessus la préparation légèrement refroidie.

Saupoudrez du reste du gruyère.

Mettez à four chaud (th 8-9) pour 45 minutes environ.

Baissez la température à mi-cuisson si le dessus se colore trop.

POTAGE AU POTIRON

Pour 6 personnes :

750 g de potiron, 3 oignons, 1 gousse d'ail, 4 ou 5 pommes de terre farineuses, 1 petit pot de crème fraîche, 30 g de beurre, sel, poivre, muscade, 2 jaunes d'œufs, 1 litre de lait ou plus.

Dans une grande casserole, mettez le beurre et les oignons émincés.

Dès qu'ils commencent à se colorer, ajoutez les cubes de potiron et de pommes de terre.

Salez, ajoutez 1 verre d'eau et l'ail.

Couvrez et laissez cuire à feu doux. Quand les légumes sont souples, passez-les au presse-purée. Ajoutez un peu de lait bouillant.

Dans un bol, mettez de la crème fraîche et les 2 jaunes d'œufs. Délayer d'un peu de potage chaud.

Verser dans la soupière, verser le potage par-dessus.

Si le potage est trop épais, rajoutez un peu de lait chaud.

Propos Juridiques

Apporter une aide financière à son enfant

Du petit coup de pouce à l'importante donation, il est possible d'aider ses enfants à démarrer dans la vie, pour financer leurs études, se loger ou se lancer dans la création d'une entreprise. Il suffit d'adapter le soutien financier que l'on souhaite apporter en fonction de ses moyens et objectifs. De plus, pour favoriser les transmissions entre les générations, des avantages fiscaux sont prévus.

L'une des solutions s'offrant à des parents est la donation, que ce soit d'une somme d'argent, d'un bien meuble ou d'un immeuble. Le donateur doit avoir moins de 65 ans et le bénéficiaire être majeur. En principe, pour sa validité, la donation doit être passée par acte devant notaire sauf quand il s'agit d'un don manuel, qui se traduit par une simple remise matérielle, sans aucune formalité (ex : bijoux, meubles).

En 2011, il est possible de donner, tous les 6 ans, une somme d'argent ou un bien d'un montant allant jusqu'à 159 325 € (318 650 € pour un couple) sans que les enfants n'aient de droits de donation à payer.

Un autre mode de financement est l'usufruit temporaire. Plutôt que de verser une pension alimentaire, des parents propriétaires d'un bien loué peuvent transférer un usufruit temporaire, pour une durée déterminée, au profit de leur enfant étudiant. Il pourra ainsi percevoir directement le loyer et financer une partie de ses études ou de son logement. En revanche, les parents conservent l'entière propriété du bien. L'enfant usufruitier n'a donc pas le droit de vendre le bien. Pour les parents, cette solution est avantageuse en matière d'ISF et d'impôt sur le revenu.

Il est également envisageable de prêter une somme d'argent. Il est alors fortement conseillé de reprendre les conditions et modalités de l'emprunt dans un acte rédigé par un notaire, et qui apportera une sécurité juridique à l'acte. Sur le plan civil, cet acte permettra également d'éviter les différends entre frère et sœur. Il est notamment suggéré de préciser la destination du prêt (par exemple : pour acheter un appartement), le délai de remboursement et le taux d'intérêt assorti au prêt. Peuvent également être prévues des garanties, telles qu'une hypothèque sur un bien immobilier appartenant à l'enfant.

Juriste spécialiste du droit du patrimoine, le notaire est votre écoute pour vous aider à réaliser vos projets en toute sécurité.

N'hésitez pas à contacter votre notaire.

Source : Chambre des Notaires

Numéros Utiles

NUMEROS D'URGENCE : 15 SAMU 18 ou 112 POMPIERS 17 POLICE

DEFIBRILLATEUR :

RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le 15 et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle....., j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

Jean-Yves LAISNE 3 rue Blanche..... 03 86 96 01 95
MAIRIE 7 rue de la Mairie..... 03 86 96 02 13
Bar de la Fontaine : Mr GUERIN 30 rue d'Eichtal..... 03 86 96 03 67
Marc PERRAUT 8 rue des Chevaliers..... 03 86 96 01 99

CONSEILLER GENERAL : Cyril BOULLEAUX..... 03.86. 87.62.12

ASSISTANTE SOCIALE :

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain
Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens..... 03 86 83 67 00

CONCILIATEUR : Monsieur BOULLEAUX sur rendez-vous..... 03.86.83.91.00
auprès du Tribunal d'Instance de SENS

SOS FEMMES BATTUES :..... 3919

ENFANCE MALTRAITEE :..... 0 800 054 141 ou 119

SAMU SOCIAL : 115

EDF : 0 810 333 089

SIEPA : Monsieur DESVAUX, le fontainier : 06 24 43 33 82

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement)..... 03 86 72 16 16
58 bd Vauban 89000 AUXERRE

Site internet : www.adil.org/89

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h30 (sans rendez-vous)
- et le vendredi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)

Permanences :

- à la Mairie de VILLENEUVE SUR YONNE :
les 26 octobre et 21 décembre 2011 de 14 h 30 à 16 h 30
- à la Mairie de SENS :
les 10, 20 et 24 octobre, les 3, 14, 17 et 28 novembre
et les 1^{er}, 12 et 15 décembre 2011
de 14 h 30 à 17 h

Infos Services



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Marc BOTIN, le Maire
Marie-Nicole NEUGNOT, 1er adjoint
Annie CHICOUARD, 2ème adjoint
Monique MOLLENS, 3ème adjoint

03.86.96.09.98
03.86.96.08.71
03.86.96.00.66
03.86.96.01.83



OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de 10 h 00 à 12 h 00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19
E.mail : mairie-de-dixmont@wanadoo.fr
Site internet : www.dixmont-yonne.fr



LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes.
Son responsable est Mme Annie CHICOUARD

TARIFS

Résidents de la commune :
1 journée 120 €, un week-end 175 €

Résidents hors commune :
1 journée 175 €, un week-end 250 €

Pour tous renseignements,
contacter la Mairie au 03.86.96.02.13

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de 9 h 00 à 11 h 30

Tél. : 03.86.96.03.81



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Président : Marc BOTIN 03.86.96.09.98
1er Vice-Président : Claude HAUER 03.86.96.04.95
2ème Vice-Président : Henri CHICOUARD 03.86.96.07.22

En cas de fuite ou de problèmes techniques

Le fontainier Sylvain DESVAUX 06.24.43.33.82
Mairie de Dixmont 03.86.96.02.13



LA BIBLIOTHEQUE

Chaque 2ème mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h 30
à la MAIRIE (salle du haut à gauche)

Annie CHICOUARD vous y attend

VIE PAROISSIALE



Maison Paroissiale,
48 rue du Gal de Gaulle 89320 Cerisiers
Tél. : 03.86.96.21.34
E-mail : paroisse.cerisiers@orange.fr

Permanence
1er mardi et 3ème samedi du mois de 10 h 00 à 11 h 30

Permanence du Père DEBACKER
mardi de 17 h 00 à 18 h 00

Contacter Annie CHICOUARD au 03.86.96.00.66



ECOLE MATERNELLE et PRIMAIRE

03.86.96.02.15



CIMETIERE COMMUNAL

Le cimetière est accessible aux piétons.

Pour les véhicules, veuillez vous adresser à la mairie
au 03.86.96.02.13

BAR DE LA FONTAINE

30 Rue d'Eichtal
89500 DIXMONT
☎ 03.86.96.03.67

Tabac
Jeux de grattage, Rapido, Loto
Presse

Fermeture
les mercredi et dimanche après-midi

PEINTURE - VITRERIE
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
NETTOYAGE FAÇADES HAUTE PRESSION



Sébastien FÉLIX

11, rue de Rousson
89500 VILLENEUVE sur YONNE
TEL/FAX : 03.86.87.22.14
N°SIRET : 479 856 924 00010 - APE : 454J

Valérie & Fabrice
MASSARI
ARTISAN
BOUCHER

4, rue de l'Abreuvoir - 89190 LES SIEGES
Tél. 03 86 96 85 18

De Dietrich
Station Technique Agréée



VIESMANN



Etudes, conseils & réalisation
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENTRETIEN / DEPANNAGE

03 86 96 01 40

06 85 42 31 72

Stephane.battistel@orange.fr

89100 Maillot - 89500 Dixmont

*Votre professionnel
de l'électricité*



Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

**PASCAL
VASSARD**

20 ans d'expérience à votre service

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Chemin de la Vallée des Ghénins
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51



**GARAGE
Auto Service**
Dixmontois 89

entretien-réparation-dépannage

Forfait Vidange

à partir de 47 €

(dans la limite de 5 L)

Rue d'Elchial-89500 DIXMONT

03 86 64 01 98

06 86 47 57 69

ned803free.fr

ENEZ DÉCOUVRIR

chez

chauss'

ELEGANCE

la nouvelle
collection
automne / hiver

**Chaussures
femme
et homme**

50, rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne
Tél./Fax : 03 86 83 38 71

RCS Sens A 339 137 127 - C.O. 4772A - SIRET 339 137 127 00025 - n° TVA intracommunautaire FR 0 A 337 137 127 - Ne pas jeter sur la voie publique